

## Livret de formation

Institut national supérieur du professorat  
et de l'éducation



# DEVENIR ENSEIGNANT 2020

**RENTRÉE 2019**  
Les Espe deviennent les INSPÉ



<b>3</b>	Édito	
<b>5</b>	Comment devenir enseignant ?	
<b>10</b>	L'offre de formation dans l'académie de Montpellier	
<b>14</b>	Informations pratiques	
<b>15</b>	Cartographie des concours préparés	
<b>16</b>	Fiches parcours – master / concours – métiers	
	Devenir professeur des écoles. . . . .	<b>16</b>
	Devenir professeur de sciences industrielles de l'ingénieur . . . . .	<b>19</b>
	Devenir professeur d'économie et gestion. . . . .	<b>20</b>
	Devenir professeur d'anglais / lettres . . . . .	<b>21</b>
	Devenir professeur d'espagnol / lettres. . . . .	<b>21</b>
	Devenir professeur de lettres / histoire-géographie. . . . .	<b>21</b>
	Devenir professeur d'arts appliqués. . . . .	<b>22</b>
	Devenir professeur de mathématiques . . . . .	<b>23</b>
	Devenir professeur de numérique et sciences informatiques. . . . .	<b>24</b>
	Devenir professeur de physique-chimie. . . . .	<b>25</b>
	Devenir professeur de sciences de la vie et de la Terre. . . . .	<b>26</b>
	Devenir professeur de mathématiques / sciences. . . . .	<b>27</b>
	Devenir professeur de biotechnologies option biochimie-génie biologique . . . . .	<b>28</b>
	Devenir professeur d'arts plastiques. . . . .	<b>29</b>
	Devenir professeur de lettres classiques ou modernes. . . . .	<b>30</b>
	Devenir professeur de philosophie (M2). . . . .	<b>31</b>
	Devenir professeur de musique. . . . .	<b>32</b>
	Devenir professeur d'allemand . . . . .	<b>33</b>
	Devenir professeur d'anglais . . . . .	<b>34</b>
	Devenir professeur de catalan . . . . .	<b>35</b>
	Devenir professeur d'espagnol. . . . .	<b>36</b>
	Devenir professeur d'italien. . . . .	<b>37</b>
	Devenir professeur de chinois. . . . .	<b>38</b>
	Devenir professeur d'occitan. . . . .	<b>39</b>
	Devenir professeur de sciences économiques et sociales. . . . .	<b>40</b>
	Devenir professeur-documentaliste. . . . .	<b>41</b>
	Devenir professeur d'histoire et géographie. . . . .	<b>42</b>
	Devenir professeur de sciences et techniques médico-sociales. . . . .	<b>43</b>
	Devenir professeur d'éducation physique et sportive. . . . .	<b>44</b>
	Devenir conseiller principal d'éducation. . . . .	<b>45</b>
<b>46</b>	Masters MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation	
<b>50</b>	Adresses des structures d'enseignement	
<b>51</b>	Préparations à l'agrégation externe	
<b>52</b>	Nos partenaires	

# POUR LEUR SANTÉ, FAITES COMME SI ON ÉTAIT LÀ.

**PARCE QUE LA SANTÉ NE DOIT PAS ÊTRE  
UN SOUCI POUR LES JEUNES, MGEN CRÉE ÔJI.  
PROFITEZ-EN, C'EST TOUT COMPRIS !**

Parce que la santé de vos enfants est essentielle, MGEN leur propose ÔJI, une offre santé complète. Et surtout, parce qu'ils sont jeunes, **nous leur proposons des services spécifiques, adaptés à leurs vies de jeunes adultes.**

## **Une couverture santé à prix jeune, valable à l'international**

- Protection santé adaptée et tiers payant.
- Assistance 24h/24 et 7j/7 à l'étranger, y compris dans le cadre des études.
- Forfaits « Prévention » et « Se soigner autrement » : ostéopathie, contraception, diététicien...
- Bonus prévention : 50 € remboursés sur leur abonnement sportif par exemple.

## **Des packs services qui rendent vraiment service au quotidien**

- Pack Urgences en cas d'accident ou d'immobilisation avec rapatriement médical et soutien psychologique.
- Pack Bien Démarrer pour gérer son budget et ses démarches, avec coach budget et conseils.
- Pack Mieux Informé pour rechercher des professionnels ou des conseils médicaux.

## **L'appli ÔJI pour prendre en main sa santé 24h/24**

- KESAKO pour devenir incollable sur les questions du quotidien.
- Des services en ligne qui simplifient la vie comme par exemple la carte d'adhérent dématérialisée.

01585 - JANVIER 2019 - PUBLIÔJI\_0119 - Crédit photo : Gildas Raffanel / Studio Place Cliché.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15. RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 296 682 - Siège social : 46, rue du Moulin - BP 62127 - 44121 VERTOU CEDEX. Inter Mutuelles Assurances (IMA Assurances), société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481 511 632. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.

**ÔJI** par

**mgen** ★

La loi pour une École de confiance promulguée le 28 juillet 2019 renomme les ESPÉ (« Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation ») en INSPÉ (« Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation »). L'un des objectifs de cette loi est d'homogénéiser l'offre de formation avec un continuum renouvelé entre formation initiale rénovée, formation continuée (durant les trois premières années d'exercice) et formation continue.

Une nouvelle offre de formation des masters MEEF sera proposée dès 2020 en conformité avec cette loi et ses textes d'application. Cependant, au moment où nous imprimons ce fascicule, les textes régissant les concours de recrutement des sessions postérieures à 2021 ne sont pas connus. Par conséquent, ce livret décrit les fondamentaux de la formation des enseignants et ne donne que des informations pour les concours des années 2020 et 2021. Le site web de l'INSPÉ, <https://www.espe-ir.fr/> qui devient <https://www.inspe-academiedemontpellier.fr/>, donnera toutes les informations concernant les concours postérieurs à 2021 dès qu'elles seront connues.

La formation des enseignants, portée par l'INSPÉ de l'Académie de Montpellier, implique le rectorat et les 4 universités de l'académie de Montpellier par le biais de leurs UFR, départements et instituts concernés : la « Faculté d'Éducation », la « Faculté des Sciences » et l'UFR « STAPS » de l'Université de Montpellier (UM), l'UFR 6 « Éducation et Sciences en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales » de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM3), l'UFR « Lettres et Sciences Humaines », l'UFR « Sciences Exactes et Expérimentales » et l'« Institut Franco-Catalan Transfrontalier » de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et le département « Arts et Sciences » de l'Université de Nîmes (UNiMES). Actuellement, environ 2700 étudiants inscrits se préparent au métier d'enseignant ou de Conseiller Principal d'Éducation dans l'INSPÉ de l'académie de Montpellier.

Au niveau national, et dans certains concours (professeur des écoles dans les académies de Créteil et de Versailles, professeur du second degré en allemand, lettres classiques, mathématiques, sciences de l'ingénieur) tous les postes ne sont pas pourvus faute de candidats bien formés.

L'enseignement est un métier exigeant qui nécessite une formation adossée à la recherche et ancrée dans le métier, selon un principe d'alternance : les cours universitaires – à la fois disciplinaires, didactiques et d'enseignement de la pédagogie – sont articulés aux stages. La formation passe également par le développement de compétences en langues étrangères et la maîtrise de l'outil numérique, incontournables dans notre monde.

**Le développement de toutes ces compétences, indispensable à la réussite dans le métier, prend du temps. Telle est la mission de l'INSPÉ en lien avec les quatre universités de l'académie.**

Les quatre universités proposent dès la licence des parcours ou des unités d'enseignements spécifiques préparant au métier que les étudiants doivent suivre pour à la fois avoir une bonne vision du métier d'enseignant mais aussi pour réussir les concours de recrutement.

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce livret s'entendent aux genres féminin et masculin.

Pour toutes informations, vous pouvez soit consulter notre site web soit envoyer un courriel à l'adresse : [inspe@umontpellier.fr](mailto:inspe@umontpellier.fr)

# SENSIBILISER VOS ÉLÈVES À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE VOUS INTÉRESSE ? GMF VOUS ACCOMPAGNE.

## DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES  
POUR TOUS LES NIVEAUX

POUR LES  
ADHÉRENTS



## DE NOMBREUX AVANTAGES

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

---

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

---



ASSURÉMENT HUMAIN

Sarah,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public ; selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par la Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

TBWA|PARIS

Pour devenir enseignant, il faut être titulaire d'un master\* et avoir réussi un concours de recrutement de l'Éducation nationale. L'INSPE de l'académie de Montpellier coordonne toutes les formations universitaires de l'académie qui permettent de préparer ces concours à travers le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : MEEF.

## **Formation réalisée dans le cadre d'équipes plurielles**

Qu'est-ce qu'une équipe plurielle ? L'une des clés de la qualité de la formation réside dans la composition plurielle des équipes pédagogiques qui rassemblent à la fois des spécialistes des disciplines et de la didactique des disciplines, des spécialistes de la pédagogie, et des enseignants de terrain. Les enseignants et formateurs sont issus à la fois de l'Université (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, certifiés et professeurs des écoles) et de l'Éducation Nationale (inspecteurs, personnels de direction, PEMF – professeurs des écoles maîtres formateurs, DEA – directeurs d'écoles d'application – et PFA – professeurs formateurs académiques), ces derniers exerçant toujours une partie de leur service en école ou établissement. Le nouveau cadrage des masters MEEF fixe à 33% la contribution des personnels de l'éducation nationale dans les heures enseignées en master MEEF. Cette composition plurielle permet d'établir des liens entre les différents éléments de la formation – qui est à la fois adossée à la recherche et ancrée dans le métier – l'école ou l'établissement dans lequel exerce l'étudiant stagiaire devenant également un lieu de formation. Les tuteurs métiers accompagnant au quotidien le stagiaire et les chefs d'établissements dans le second degré sont des acteurs à part entière de la formation et sont leurs premiers interlocuteurs dans l'école ou l'établissement.

## **Comment se déroule le recrutement et la formation des enseignants et CPE en 2020 et 2021 ?**

**Comme indiqué dans l'édito, les concours de recrutement des enseignants et CPE vont changer à partir de 2022. N'ayant pas les informations concernant ces nouveaux concours, ce paragraphe n'est valable que pour les concours de recrutement des années 2020 et 2021.**

Le recrutement des enseignants et CPE est basé sur un concours situé en première année de master MEEF et suivi (en cas de succès) par une seconde année de master MEEF en alternance. Les lauréats des concours ont un statut de fonctionnaire stagiaire.

### ■ Le concours :

– Les épreuves, en particulier à l'oral, accordent une place importante à l'évaluation des compétences professionnelles et à la connaissance du métier ;

*\*Dans certaines situations, il est possible d'être exempté de diplômes : parents de trois enfants, sportifs de haut niveau, expérience professionnelle pour les CAPET et CAPLP.*

# DEVENIR ENSEIGNANT



- Le concours alloue un coefficient plus important aux épreuves orales : 2/3 contre 1/3 pour les écrits ;
- Les écrits ont lieu en avril et les oraux de mai à juillet.

#### ■ L'année de fonctionnaire stagiaire

- Les étudiants titulaires d'un M1 et admis au concours poursuivent leur scolarité en M2 MEEF, selon un principe de formation en alternance. Ils sont à mi-temps en responsabilité de classes dans un établissement, en qualité de fonctionnaire stagiaire, et à mi-temps à l'INSPE pour leur master. Ils ont l'obligation d'obtenir le master afin d'être titularisés.

- Les lauréats déjà titulaires d'un master ou exemptés de diplôme bénéficient également d'une formation à mi-temps en alternance, adaptée à leur cursus initial dans le cadre d'un diplôme d'université : elle est adossée aux cours proposés dans le master MEEF et peut comprendre des modules issus de la formation continue des enseignants. Elle inclut la réalisation d'un travail scientifique réflexif. Les titulaires d'un master autre que le master MEEF ont la possibilité s'ils le souhaitent de s'inscrire en M2 MEEF afin d'obtenir le diplôme de référence dans ce domaine.

- La titularisation des fonctionnaires stagiaires est analysée par un jury académique qui fait une proposition au recteur de l'académie. Le directeur de l'INSPE donne un avis sur la titularisation du fonctionnaire tout comme l'inspecteur et le chef d'établissement pour les professeurs du 2<sup>nd</sup> degré et les CPE et un inspecteur pour les professeurs du 1<sup>er</sup> degré.

### *Formation adossée à la recherche*

Comme toute formation de niveau master, l'enseignement proposé est adossé à la recherche et s'appuie pour cela sur des équipes pédagogiques intégrant des enseignants chercheurs et des enseignants docteurs. En seconde année, les étudiants réalisent un mémoire ou un travail scientifique réflexif qui intègre tous les éléments de la formation (L2-L3-M1-M2) et doit rendre compte d'une démarche de formation à et par la recherche pouvant s'appuyer sur différentes expériences professionnelles. Cet adossement à la recherche permettra aux futurs enseignants de s'emparer des méthodes et résultats de la recherche pour analyser et faire évoluer leur enseignement et d'évoluer au cours de leur carrière.

Afin de mettre en avant les meilleures productions des étudiants de master MEEF, un concours du meilleur mémoire de master MEEF en 180 secondes est organisé par l'INSPE, le lauréat de l'académie de Montpellier participant au concours national du meilleur mémoire de master en 180 secondes.

L'adossement de la formation des masters MEEF bénéficie de l'environnement scientifique remarquable présent dans l'académie du fait d'une part de la présence de laboratoires de recherche liés aux disciplines présentes dans les masters MEEF et d'autre part d'équipes de recherche dédiées à la recherche dans le champ de l'éducation et de la formation. Les axes structurants de la recherche en éducation et formation dans l'académie sont les suivants :

- Langues et langage dans les phénomènes d'enseignement/apprentissages et la formation ;
- Didactiques, épistémologie des disciplines, processus d'apprentissage, ingénierie de formation ;
- Travail de l'enseignant et du formateur (gestes professionnels, interactions didactiques en situation,...) dans les métiers adressés à autrui (enseignement, éducation, formation d'adultes, santé, travail social) ;

- Culture, patrimoine et médiation scientifique, histoire de l'éducation, des enseignements et de la formation, éducation et société ;
- Publics à besoin éducatifs particuliers (élèves ou étudiants en situation de handicap, nouvellement arrivés en France, en situations de plurilinguisme, éducation prioritaire...) ;
- Numérique en éducation et formation.

### **Formation en alternance 2020 et 2021**

La formation repose sur un principe d'alternance entre des situations de travail vécues en école ou en établissement (au cours des stages) et des enseignements (savoirs à enseigner, savoirs pour enseigner). La professionnalisation et l'acquisition des compétences résultent des interactions multiples qui s'établissent entre la formation et les stages à travers des dispositifs de formation spécifiques (aide à la préparation de cours, analyse de situations professionnelles, visites formatives pendant les stages, etc.). Les stages sont organisés au cours du cursus de formation selon une progression qui va de l'observation à l'exercice de la responsabilité :

#### ■ **Stage d'observation (SO)**

En licence, le stage doit permettre de découvrir les différentes facettes du métier. Il repose sur l'observation de la pratique de la classe et la connaissance, in situ, de la vie de l'école ou de l'établissement. Son objectif est aussi de confirmer la vocation pour le métier. Ces stages sont intégrés à des unités d'enseignement de licence et sont proposés aux étudiants des universités de l'académie.

#### ■ **Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), en M1 MEEF**

Ce stage, d'une durée de 4 semaines, permet d'approfondir les observations faites en licence. L'étudiant identifie les missions du futur enseignant et de la communauté éducative dans laquelle il doit s'insérer. On lui propose une prise en charge progressive des cours, après une phase d'observation, en présence d'un conseiller pédagogique responsable de la classe d'accueil. L'étudiant acquiert une première expérience directe de l'enseignement.



Ses interventions, préparées en amont du stage, sont ensuite analysées au cours de la formation. Ce stage a pour principal objectif de permettre aux étudiants de se confronter à la réalité du métier d'enseignant ou de CPE. Il a pour but de confirmer leur attrait pour la profession et d'accroître leur motivation.

### ■ Stage en responsabilité (SR), en M2 pour les lauréats au concours

Les lauréats ont un statut de fonctionnaire stagiaire rémunéré et doivent assumer une responsabilité d'une ou plusieurs classes à mi-temps répartie sur 2 jours et demi par semaine\* : 12 heures pour les professeurs d'école, 9 heures pour les certifiés, de 7 à 9 heures pour les agrégés, 17,5 heures pour les CPE et les documentalistes : ils assurent les cours, évaluent les élèves et participent aux réunions (rencontres parents-professeurs, conseils de classe, conseils d'école, conseils des maîtres, etc.). Chaque fonctionnaire stagiaire bénéficie d'un tutorat mixte : il est suivi par un tuteur métier, lequel est un enseignant de l'Éducation nationale accompagnant le fonctionnaire stagiaire dans sa pratique de classe ; il est par ailleurs suivi par un tuteur universitaire qui participe à sa formation à l'université et qui est responsable des deux visites réalisées par l'INSPE : une première visite formative au cours du premier semestre et une visite évaluative lors du second semestre.

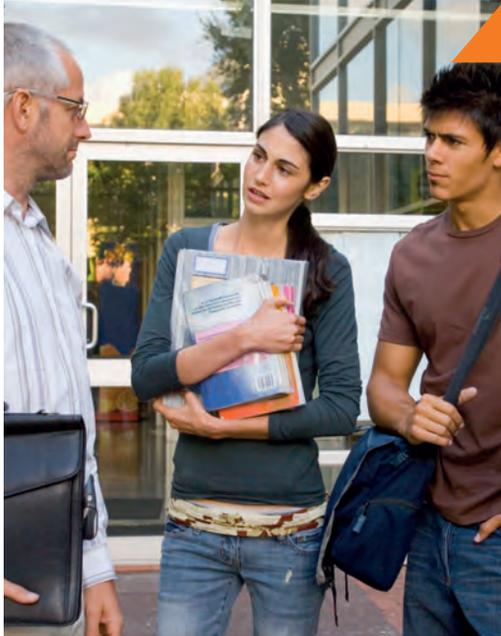
### ■ Stage de pratique accompagnée (SPA), en M2 MEEF

Après un échec au concours, certains étudiants font le choix, avec l'accord de l'équipe pédagogique, de poursuivre en M2 MEEF. Dans ce cas, ils ne sont pas placés en responsabilité de classe. L'étudiant réalise un stage de pratique accompagnée (SPA) non rémunéré, d'une durée équivalente à 12 semaines, correspondant à deux journées de présence par semaine dans l'établissement. En liaison avec la formation universitaire, le tuteur présent à tous les cours de l'étudiant l'aide à évoluer dans sa pratique professionnelle.

*\*Dans le département de l'Hérault, cette année, les étudiants effectuent une alternance sur 3 semaines.*



# DEVENIR ENSEIGNANT



## COMMENT DEVIENT-ON PROFESSEUR AGRÉGÉ ?

Le candidat doit être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent le jour de l'admissibilité au concours.

Les universités proposent des préparations à ce concours.

+ d'infos p. 51



## L'OFFRE DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

L'offre de formation a été conçue au niveau de l'académie par les 4 universités, en partenariat avec le rectorat, dans le cadre de l'INSPE de l'Académie de Montpellier. Sachant que l'étudiant en master devra à la fois réussir son master (M1 et M2) et son concours, il est indispensable que dès le cycle de Licence, il prépare son entrée en master MEEF et son entrée dans le métier d'enseignant. Il est par conséquent hautement recommandé de suivre en licence des unités d'enseignement dites « de préprofessionnalisation ». Leur obtention sera évidemment un élément pris en compte lors des candidatures à l'entrée du M1 MEEF.

### *La Licence : gage de réussite du master et du concours*

– **Objectif n°1** : maîtrise des compétences disciplinaires voire pluri-disciplinaires si le métier envisagé (Professeurs des écoles, Professeurs d'histoire-géographie...) le nécessite.

– **Objectif n°2** : connaissance du métier et acquisition d'un premier savoir-faire professionnel. Des Unités d'Enseignement (UE) de préprofessionnalisation sont proposées dès la L2 par les 4 universités. Elles visent à apporter à l'étudiant une première connaissance du système éducatif et un premier savoir-faire via des stages d'observation qui seront aussi l'occasion pour lui de développer une réflexion critique sur sa propre pratique.

– **Objectif n°3** : maîtrise d'une langue étrangère et de l'outil numérique. C'est en licence que l'étudiant doit acquérir ces compétences pour se préparer au mieux au master MEEF et au concours. En master MEEF, une UE de langue doit obligatoirement être acquise sans compensation conformément à la demande de l'État.

■ La formation du futur professeur commence en licence, elle s'approfondit en master et se poursuit tout au long de la carrière de l'enseignant.

C'est un continuum de formation que l'INSPE et les universités de l'Académie bâtissent pour répondre aux besoins d'un métier en constante évolution.

■ La formation repose sur un enseignement disciplinaire exigeant, un apprentissage des compétences transversales et une expérience professionnelle acquise sur le terrain et enrichie par une analyse d'expérience.



### **Quatre mentions de Master MEEF proposées dans l'académie**

■ Master MEEF premier degré pour devenir Professeur des écoles. Cette mention est proposée sur 5 sites : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Des options en langues régionales sont proposées à Perpignan (catalan) et à Carcassonne (occitan) en vue de présenter le concours spécial en langues régionales et d'enseigner en section bilingue ou en enseignement immersif.

Ce master propose plusieurs débouchés :

– Professeur des écoles dans l'enseignement public : c'est le principal débouché, avec une possibilité d'enseigner dans des classes publiques bilingues (catalan ou occitan). Pour cela il faut candidater au concours du CRPE « public ».

– Professeur des écoles dans l'enseignement privé.

■ Master MEEF second degré pour devenir Professeur du second degré. 28 parcours sont proposés en fonction de la matière ou des matières enseignées, 5 sont ouverts à la fois sur Montpellier et Perpignan : anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres et mathématiques.

■ Master MEEF Encadrement Éducatif pour devenir Conseiller Principal d'Éducation.

■ Master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation : cette mention regroupe des parcours qui permettent de développer les compétences d'enseignants déjà en exercice et titulaires afin de leur permettre de développer une expertise complémentaire dans une logique de formation continue et de formation de formateurs. Ces parcours s'adressent donc à des enseignants déjà titulaires d'un master ou au moins d'un M1 (ou équivalent). Conformément à la réglementation, ils sont également accessibles dans une logique de validation d'acquis.

Ils ne sont donc ouverts qu'au niveau M2.

– Formation de formateurs dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;

– Éducation et pédagogie adaptées aux besoins éducatifs particuliers (préparant également à la certification mise en place par l'Éducation nationale CAPPEI) ;

– Travail enseignant, relation éducative ;

– Éducation, Santé, Environnement, Citoyenneté.

### **La formation ne s'arrête pas le jour de la titularisation**

L'une des missions de l'INSPE est de contribuer à l'élaboration de la formation continue proposée aux personnels de l'Éducation nationale, en particulier celle que le nouveau professeur recevra une fois titularisé.



## ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI, C'EST :

Privilégier la réparation et le recyclage pour lutter contre le **gaspillage**, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, **décarboner** l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix.

**#ChaqueActeCompte**

[www.chaqueactecompte.fr](http://www.chaqueactecompte.fr)



assureur militant

**MAIF dans votre académie**

- Béziers : 04 67 09 28 00
- Montpellier Triangle : 04 67 07 13 00
- Montpellier Richter : 04 67 15 42 00

## QUELQUES CHIFFRES RELATIFS AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS NOTRE INSPÉ

### Les différents concours préparés

■ *Pour devenir Professeur des écoles : le CRPE (Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles) ou CRPE spécial langue régionale (catalan et occitan). Ce concours a lieu au niveau académique. Il n'est pas actuellement possible de passer les épreuves dans deux académies différentes la même année sauf en cas d'organisation d'un concours exceptionnel supplémentaire.*

■ *Pour devenir Professeur des collèges et lycées généraux ou lycées professionnels : ces concours sont nationaux.*

– CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré pour les disciplines générales) ;

– CAPET (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique) ;

– CAPLP (Certificat d'Aptitude au Professorat des Lycées Professionnels) ;

– CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'EPS) ;

– CAFEP (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignant du second degré dans les établissements d'enseignement Privé sous contrat) ;

– Concours de l'Agrégation : le professeur agrégé enseigne en classes préparatoires aux Grandes Écoles et en BTS, dans les classes de lycées, voire à l'Université et exceptionnellement dans les classes de collèges.

■ *Pour devenir Conseiller Principal d'Éducation : le concours est national.*

■ Pourcentage des postes non pourvus dans certains concours :

– Environ la moitié aux CAPES de Lettres Classiques et d'Allemand ;

– Environ un quart au CRPE des académies de Créteil et de Versailles ;

– Plus de 20% au CAPES de mathématiques, aux CAPET et CAPLP en sciences de l'ingénieur.

■ Résultats des étudiants de l'INSPE de l'académie de Montpellier :

**Dans le 1<sup>er</sup> degré** (concours académique) :

– Tous les ans, environ 75 % des postes ouverts dans l'académie de Montpellier sont obtenus par nos étudiants ;

– En plus, cette année, 200 étudiants de notre INSPÉ ont réussi le concours en dehors de l'académie de Montpellier, soit 66% de nos étudiants lauréats du CRPE.

**Dans le 2<sup>nd</sup> degré** (concours national) :

– En moyenne le taux de réussite de nos étudiants est de 38% (alors que le taux moyen au niveau national est de 27%).

– Dans les matières déficitaires, les taux de réussite de nos étudiants sont supérieurs à 50% : Allemand, Lettres, Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur, STMS.



■ **Droit d'inscription en formation initiale** : 243 euros en 2019.

■ **Période des candidatures en master** : à partir d'avril (voir site web de l'INSPE et des universités pour avoir des informations précises).

■ **Volume horaire de la formation** : 800 h sur les deux années sans compter les heures de stage.

■ **Candidature en M1 MEEF** : il faut déposer une candidature pendant une période qui sera communiquée sur le site web de l'INSPE et des universités, cette candidature sera étudiée par une équipe pédagogique. Il est recommandé de participer aux salons d'étudiants et aux journées portes ouvertes proposées par l'INSPE et les universités ou de prendre contact avec les responsables des formations pour vous assurer que le parcours que vous suivez est bien adapté au master MEEF.

■ **Conditions d'accès en M2** :

*Nous donnons ci-dessous les conditions d'accès en M2 actuelles. Ces dernières évolueront à partir de 2021 suite à la réforme du recrutement des professeurs et CPE.*

– De droit pour les étudiants titulaires d'un M1 et lauréats d'un concours de recrutement. *Attention* : l'académie d'inscription est conditionnée par l'académie où a lieu le stage en responsabilité ;

– Après examen par la commission d'admission pour les étudiants ayant le M1 MEEF mais ayant échoué au concours et souhaitant le repasser : ils seront reçus par l'équipe pédagogique afin d'analyser les raisons de leur échec au concours.

Trois cas sont envisagés :

– Une réorientation vers un autre master, en tirant profit de l'expérience acquise ;

– Une poursuite en M2 MEEF en vue d'obtenir le master tout en repassant le concours ;

– Une année de césure au cours de laquelle l'étudiant se consacrera pleinement à la préparation au concours dans le cadre d'une prépa concours.

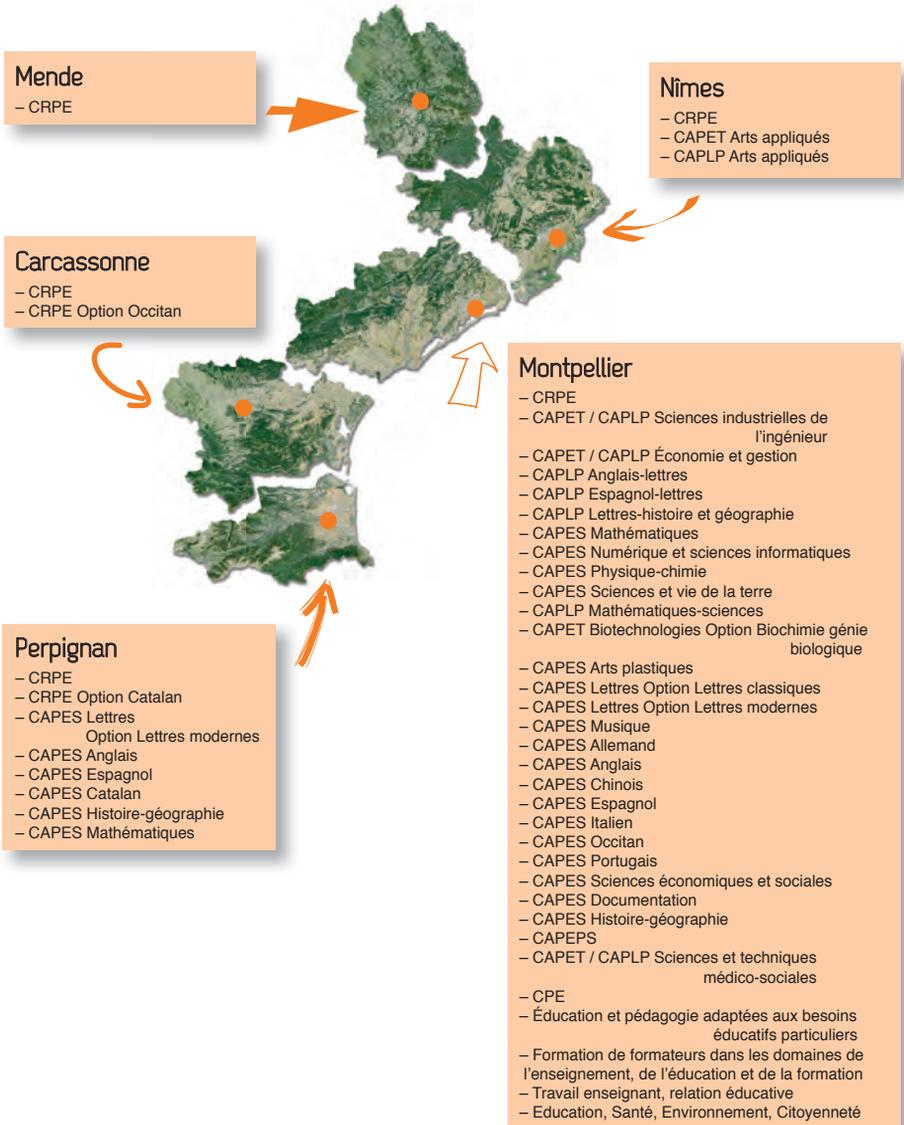
Pour plus d'infos :

[www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

Pour plus d'infos sur les concours :

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)





**Concours préparés :****Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)****Lieux : Carcassonne - Mende - Montpellier - Nîmes - Perpignan****Présentation et objectifs**

Le master MEEF mention premier degré a pour objectifs de former au métier de professeur des écoles et de préparer aux épreuves orales et écrites du CRPE.

Le M1 vise l'acquisition des connaissances pluridisciplinaires et des compétences professionnelles nécessaires à la réussite au concours et à l'exercice du métier. Il s'appuie sur un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) de quatre semaines dans différentes écoles.

Le M1 est aussi accessible dans le cadre d'un cursus de Formation à Distance Hybride (FADH) alternant du présentiel (deux regroupements par semestre, SOPA, examens terminaux) et une formation à distance.

Le M2 propose deux cursus :

– Le premier s'adresse aux étudiants autorisés à s'inscrire en M2 (réussite au M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré ou équivalence) et lauréats du CRPE. Ces étudiants ont un statut de fonctionnaire stagiaire et sont formés dans une logique d'alternance : mi-temps d'exercice du métier en responsabilité et mi-temps en formation. La formation est un appui à l'exercice du métier.

– Le second cursus s'adresse aux étudiants admis en M2 et non lauréats du CRPE. Il permet de renforcer les connaissances et les compétences liées au métier de professeur des écoles et d'approfondir la préparation du CRPE. Il comprend aussi des UE qui permettent d'envisager une reconversion vers les métiers connexes de la formation et de l'ingénierie de formation.

Le master inclut une formation par la recherche dans les domaines des didactiques et des sciences de la formation et de l'éducation en liaison avec des laboratoires de recherche. Cette formation débouche sur la rédaction d'un mémoire de master en M2. Ce cursus s'adresse à des étudiants ayant une bonne maîtrise de la langue et des mathématiques.

**Concours préparés**

Le master MEEF prépare aux différents concours du CRPE organisés dans l'académie de Montpellier : CRPE externe ; CRPE externe spécial Langues Régionales ; Troisième concours ; Concours interne. Les étudiants ont également la possibilité de passer les concours organisés dans d'autres académies dans lesquelles les taux de réussite sont plus favorables. Cependant, on ne peut passer le CRPE dans plusieurs académies la même année (les écrits ont tous lieu à la même date sauf en cas d'organisation d'un concours exceptionnel supplémentaire). Les étudiants peuvent également préparer les concours de l'enseignement privé.

**Option Langues Régionales**

L'option langue régionale est ouverte à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan. Ces options permettent de préparer le CRPE spécial (langues régionales) et forment des professeurs enseignant dans des classes publiques bilingues.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1** : L'admission en M1 repose sur l'étude du dossier du candidat. Sont notamment pris en compte des critères basés sur la plus ou moins grande proximité du parcours antérieur avec les épreuves du CRPE et le métier lui-même : type de licence obtenue, résultats obtenus, UE de préprofessionalisation,...

**Pour accéder au M2** (*dans le cadre actuel qui évoluera en 2021 suite à la réforme du recrutement des professeurs*) : l'admission en M2 spécifique aux fonctionnaires stagiaires est réservée aux étudiants lauréats du M1 (ou d'une équivalence) ou déjà titulaires d'un M2 et du CRPE.

Le site d'affectation est celui du département d'affectation du fonctionnaire stagiaire (sauf pour les lauréats du concours spécial langues régionales qui sont affectés à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan). L'admission au M2 spécifique aux lauréats du M1 ayant échoué au concours se fait sur décision de la commission d'admission, après entretien.

### Composantes de formation

Faculté d'Éducation-UM (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

**Inscription** : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de la mention

brigitte.louichon@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 79

valérie.munier@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 53

### Directeurs des études des sites de formation de la Faculté d'Éducation de l'UM

*Carcassonne* : bernard.grellety@umontpellier.fr – Tél. 04 68 25 16 35

*Mende* : michel.lacage@umontpellier.fr – Tél. 04 66 49 16 22

*Montpellier* : sandrine.de-la-cruz@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 41

*Nîmes* : genevieve.brunot@umontpellier.fr – Tél. 04 66 62 84 84

*Perpignan* : jacques.perrin@umontpellier.fr – Tél. 04 68 85 70 40

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

- Possibilité de préparer un master spécifique pour l'enseignement aux élèves en situation de handicap (et d'y préparer les certifications CAPPEI).
- Possibilité avec le master, le concours et cinq ans d'expérience professionnelle de s'inscrire en master de formation de formateurs d'enseignants.
- Possibilité pour les étudiants ayant soutenu un excellent mémoire et obtenu une mention « très bien » de poursuivre en doctorat.
- Possibilité de se réorienter vers les métiers de la formation et de l'ingénierie de la formation. Les principaux débouchés sont les métiers de l'enseignement public ou privé du premier degré (en France ou à l'étranger) mais la mention ouvre aussi sur les métiers de la formation, de l'ingénierie de formation et ceux de l'animation pédagogique, scientifique ou culturelle (musées, associations...).

### Pour plus d'information sur les postes ouverts aux concours :

<https://www.education.gouv.fr/cid4437/postes-et-contrats-offerts-aux-concours-de-recrutement-deprofesseurs-des-ecoles.html>

Possibilité de passer les concours de l'enseignement privé.

### Résultats dans l'académie de Montpellier des concours session 2019

Concours public	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CRPE externe	135	1040	299	137*
Concours langues régionales	7	20	9	5
Troisième concours	21	215	46	21
Concours internes	7	85	15	7
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>1360</b>	<b>369</b>	<b>170</b>

\* dont 5 en liste complémentaire





## DEVENIR ENSEIGNANT



## Parcours

**Sciences de l'ingénieur collèges-lycées et Techniques Industrielles lycées professionnels**

### Concours préparés :

**CAPET / CAFEP Sciences industrielles de l'ingénieur (4 options) et CAPLP / CAFEP dans les domaines Sciences et Techniques Industrielles**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Ce parcours vise à préparer aux métiers de l'enseignement secondaire selon deux objectifs principaux :

- Le premier est relatif à une spécialisation dans la technologie enseignée au collège, les sciences pour l'ingénieur enseignées dans les **lycées d'enseignement général** mais également les Sciences et Techniques Industrielles et développement durable (STI 2D) en **lycées d'enseignement à caractère technologique**.
- Le second, relatif aux **lycées d'enseignement professionnel**, spécialise les futurs enseignants à préparer les élèves de l'enseignement professionnel dans les domaines des Sciences et Techniques Industrielles (STI) (mécanique, électrique, génie civil...).

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences et techniques industrielles, le génie mécanique, le génie électrique et génie civil.

### Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Alain Jean – [alain.jean@umontpellier.fr](mailto:alain.jean@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Autre parcours, voir autres mentions du master MEEF

### Résultats nationaux des concours externes session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPET architecture et construction	48	63	52	26
CAPET ingénierie électrique	45	114	88	45
CAPET ingénierie informatique	61	90	70	39
CAPET ingénierie mécanique	83	154	121	73
<b>Total</b>	<b>237</b>	<b>421</b>	<b>331</b>	<b>183</b>



### Parcours :

**Métiers de l'Enseignement en Économie et Gestion des organisations**

### Concours préparés :

**CAPET / CAPLP / CAFEP Économie et gestion**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (technologiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles).

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier.

La formation est ouverte en priorité aux étudiants et professionnels du domaine de la gestion, de l'économie et du droit.

Liste indicative des diplômes acceptés : licences AES, Gestion, Économie, Économie et Gestion, Droit, Diplôme de comptabilité et de gestion, diplômes d'écoles de commerce ou autres diplômes équivalents dans ces domaines.

Pour les candidats n'ayant pas validé une licence mais ayant une expérience professionnelle en entreprise ou de l'enseignement, une inscription en M1 est possible via une procédure de VAP (examen au cas par cas).

### Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Responsable du parcours (FDE-UM) : Candide Naro – [candide.naro@umontpellier.fr](mailto:candide.naro@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Une poursuite d'études après le master est envisageable vers l'enseignement et la recherche à l'université, en sciences de gestion ou de l'éducation. Débouchés complémentaires ou réorientations : postes d'encadrement dans les entreprises, métiers de la formation dans les organisations privées et publiques.

### Résultats nationaux des concours externes session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPET EG option communication	79	391	180	79
CAPET EG option marketing	81	640	185	81
CAPET EG option comptabilité, finance	89	188	120	53
CAPLP EG option commerce vente	130	762	294	130
CAPLP gestion administrative	32	323	86	32

### Parcours :

Enseignements généraux en lycée professionnel

### Concours préparés :

CAPLP / CAFEP lettres-histoire et géographie - CAPLP / CAFEP anglais-lettres  
CAPLP / CAFEP espagnol-lettres

Lieu : Montpellier

### Présentation et objectifs

Ce parcours vise à former des professeurs bivalents enseignant des disciplines d'enseignement général en lycée professionnel (lettres-histoire et géographie, espagnol-lettres et anglais-lettres). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel dans le cadre de la bivalence.

En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans l'une des disciplines d'enseignement : lettres, histoire, géographie et aménagement, espagnol, anglais, histoire de l'art et archéologie.

### Composantes de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

Éric Favard – [eric.favard@umontpellier.fr](mailto:eric.favard@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La polyvalence de la formation autorise des réorientations appuyées sur la culture générale acquise dans le master. Des passerelles existent vers les métiers de l'enseignement primaire et vers des spécialisations voisines portées par des masters disciplinaires.

### Résultats nationaux des concours externes du CAPLP session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Lettres-Histoire et géographie	114	652	253	114
Anglais-Lettres	65	376	195	65
Espagnol-Lettres	25	221	58	25

**Parcours :**  
**Arts appliqués**

**Concours préparés :**  
**CAPET / CAPLP arts appliqués**

**Lieu : Nîmes**

### Présentation et objectifs

Ce parcours vise à former des professeurs d'éducation artistique et arts appliqués, enseignant une discipline d'enseignement général et/ou professionnelle en lycée professionnel (CAPLP) ou en lycée technologique (CAPET). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire, que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel et en lycée technologique dans le cadre des programmes d'enseignement des arts appliqués et des métiers d'art. En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence arts ou diplôme équivalent en arts appliqués et design.

### Composantes de formation

Université de Nîmes

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

Brigitte Auziol – [brigitte.auziol@unimes.fr](mailto:brigitte.auziol@unimes.fr)

Jérôme Dupont – [jerome.dupont@unimes.fr](mailto:jerome.dupont@unimes.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La spécificité de la formation autorise des réorientations s'appuyant sur les compétences acquises dans le master. Des passerelles existent vers des spécialisations voisines portées par des masters des arts appliqués, des arts plastiques, vers les métiers du design et de la culture.

### Résultats nationaux des concours externes session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPET option design	23	116	48	23
CAPET option métiers d'art	2	4	2	1
CAPLP option design	57	125	76	49
CAPLP option métiers d'art	10	23	11	6

**Parcours :**  
**Mathématiques**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Mathématiques**

**Lieux :** Montpellier et Perpignan

### Présentation et objectifs

Le parcours mathématiques est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques dans le secondaire. Il vise l'équilibre entre les cinq éléments de formation suivants : connaissances disciplinaires, connaissances didactiques, mise en situation professionnelle, connaissance du système éducatif, initiation à la recherche. On s'attachera à développer une capacité de raisonnement autonome et rigoureux, ainsi qu'une réflexion sur la pratique de l'enseignement.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une formation solide en mathématiques est nécessaire. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de mathématiques ou titre équivalent.

### Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM et Faculté Sciences Exactes et Expérimentales de l'UPVD  
Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

Montpellier : Gaëtan Planchon – [gaetan.planchon@umontpellier.fr](mailto:gaetan.planchon@umontpellier.fr)  
Perpignan : Robert Brouzet – [robert.brouzet@univ-perp.fr](mailto:robert.brouzet@univ-perp.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Maths-sciences.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Mathématiques	1200	2120	1704	972



**Parcours :****NSI : Numérique et sciences informatiques****Concours préparé :****CAPES NSI****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

C'est un nouveau parcours créé à la suite de la création du CAPES « Numérique et Sciences Informatiques ».

Ce parcours a l'ambition de faire acquérir les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles d'un professeur de Numérique et Sciences Informatiques qui aura à traiter des programmes de sciences et technologie en classe de seconde et de Numérique et Sciences Informatiques en classes de première et terminale.

Il s'appuie sur les contenus suivants :

- Disciplinaires (informatique) et épistémologiques ;
- Didactique de la discipline ;
- Formation à la pédagogie et à l'environnement professionnel.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1** : Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'informatique (non professionnelle) ou de mathématique/informatique ou d'un titre équivalent.

Seront examinées les candidatures comportant une expérience professionnelle :

- En informatique hors enseignement avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme en informatique de niveau inférieur à bac +3 ou sans diplôme ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)****Responsables de parcours**Sylvain Daudé – [sylvain.daude@umontpellier.fr](mailto:sylvain.daude@umontpellier.fr)Violaine Prince – [violaine.prince@umontpellier.fr](mailto:violaine.prince@umontpellier.fr)**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Réorientation possible vers le master d'informatique avec modules d'enseignement mutualisés acquis.



**Parcours :**  
**Physique - Chimie**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Physique-Chimie**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement de la Physique et la Chimie dans le second degré.

L'enseignement de Physique et Chimie faisant largement appel à l'expérimentation et aux TICE, on s'attachera à développer une forte autonomie expérimentale permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de physique, chimie ou titre équivalent.

### Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsables de parcours

Anne-Laure Dalverny – [anne-laure.dalverny@umontpellier.fr](mailto:anne-laure.dalverny@umontpellier.fr)

Michel Paris – [michel.paris@umontpellier.fr](mailto:michel.paris@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Cette formation offre la possibilité de poursuivre vers une préparation à l'agrégation de Sciences Physiques ou éventuellement le concours du CAPLP Maths Sciences-Physiques.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Physique chimie	385	1128	764	263



### Parcours :

**Sciences de la Vie et de la Terre**

### Concours préparés :

**CAPES / CAFEP SVT**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre dans le second degré.

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre faisant largement appel à l'expérimentation et aux observations naturalistes, on s'attachera à développer une forte autonomie permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation et les sorties sur le terrain.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou titre équivalent : « Sciences de la terre » comprenant des unités d'enseignement en « Sciences de la vie » ou « Sciences de la vie » comportant des unités d'enseignement en « Sciences de la terre ».

### Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsables de parcours

M1 : Mathieu Sicard – [mathieu.sicard@umontpellier.fr](mailto:mathieu.sicard@umontpellier.fr)

M2 : Philippe Munch – [philippe.munch@umontpellier.fr](mailto:philippe.munch@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Préparation du concours de recrutement de professeurs des écoles.

Préparation au concours de l'agrégation externe des Sciences de la Vie et de la Terre.

Métiers de l'animation et de la communication scientifique et technique (environnement, santé).

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
SVT	260	1594	566	260

**Parcours :**
**Maths-Sciences en lycée professionnel**
**Concours préparés :**
**CAPLP / CAFEP Maths-Sciences**
**Lieu : Montpellier**
**Présentation et objectifs**

Le parcours Maths-Sciences du master MEEF second degré est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie dans l'enseignement professionnel. Il s'agit de préparer au concours de recrutement en lycée (CAPLP Maths-Sciences) et de proposer une formation générale sur le métier d'enseignant à la fois théorique et pratique.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence à forte dominante de mathématique, physique, chimie ou titre équivalent.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**
**Responsable de parcours**

 Jean-Michel Oudom – [jean-michel.oudom@umontpellier.fr](mailto:jean-michel.oudom@umontpellier.fr)
**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Certains étudiants également candidats aux CAPES de mathématiques ou sciences physiques pourront se réorienter vers les parcours associés du master en cas de réussite à ces concours.

**Résultats du concours externe du CAPLP session 2019**

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Mathématiques - Sciences	207	521	460	207



**Parcours :**
**Biotechnologies option biochimie-génie biologique**
**Concours préparés :**
**CAPET / CAPLP / CAFEP Biotechnologies option Biochimie-Génie biologique**
**Lieu : Montpellier**
**Présentation et objectifs**

Le parcours Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des biotechnologies dans le secondaire en lycée général et technologique (série STL : Sciences et Technologies de Laboratoire – Série ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social) ainsi que dans l'enseignement supérieur (BTS Biotechnologies, BTS Bioanalyses et contrôles, BTS Analyses de biologie médicale etc.). L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est hautement recommandé d'être titulaire d'une licence de « Sciences de la vie » ou titre équivalent.

**Composantes de formation**

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**
**Responsable de parcours**

 Pascal Chillet – [pascal.chillet@umontpellier.fr](mailto:pascal.chillet@umontpellier.fr)
**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Des passerelles existent en fin de M1 vers des spécialisations voisines portées par des masters recherche.

**Résultats nationaux du concours externe du CAPET session 2019**

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Biotechnologies	17	190	41	17

**Parcours :**  
**Arts plastiques**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Arts plastiques**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Cette formation vise à former les futurs enseignants généralistes des collèges et des lycées qui auront pour mission d'assurer l'enseignement des Arts plastiques, éventuellement complété par un enseignement d'Histoire de l'art. L'objectif est donc de former de futurs collègues par la pratique maîtrisée de savoir-faire plastiques et artistiques, adossés à des connaissances théoriques universitaires approfondies, en articulation à des enseignements didactiques spécifiques de la discipline. Le futur enseignant mènera des recherches artistiques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique ainsi qu'une réflexion didactique sur la discipline des Arts plastiques au regard de laquelle la pratique artistique personnelle est un matériau fondamental de recherche, à la fois théorique et pédagogique.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'Arts plastiques ou titre équivalent.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Karine Pinel – [karine.pinel@univ-montp3.fr](mailto:karine.pinel@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant pourra se réorienter vers un master Arts plastiques :

- Soit dans un parcours recherche en M2 – Pratiques plastiques contemporaines ;
- Soit dans la spécialité professionnelle du M2 – Jeu vidéo.

Ces masters visent respectivement les débouchés suivants :

- Cadre supérieur dans des métiers artistiques spécialisés dans le domaine de formation de l'élève, ou au sein d'institutions culturelles publiques et privées (galeries, fondations, mécénat), concepteurs médiatiques (sites web, médias en ligne), concepteurs d'événementiels culturels, rédacteurs pour les médias spécialisés en arts.
- Chef de projet, directeur artistique, designer interactif, webmaster et intégrateur-média.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Arts plastiques	120	855	243	120

### Parcours :

**Lettres classiques / Lettres modernes**

### Concours préparés :

**CAPES / CAFEP Lettres modernes / Lettres classiques**

**Lieux : Montpellier - Perpignan**

### Présentation et objectifs

Le master MEEF Lettres vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP de lettres (option lettres modernes ou lettres classiques) et la formation des futurs enseignants tant sur le volet disciplinaire et didactique que sur le volet professionnel.

- L'option « lettres modernes » est préparée à Montpellier et à Perpignan.
- L'option « lettres classiques » n'est préparée qu'à Montpellier.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Lettres ou un titre équivalent.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription** : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

*Montpellier* : Catherine Pascal (Lettres modernes) – [catherine.pascal@univ-montp3.fr](mailto:catherine.pascal@univ-montp3.fr)  
Anne Fraisse (Lettres classiques) – [anne.fraisse@univ-montp3.fr](mailto:anne.fraisse@univ-montp3.fr)

*Perpignan* : Pascal Nogues (Lettres modernes) – [nogues.pascal@univ-perp.fr](mailto:nogues.pascal@univ-perp.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (littérature française et comparée, langues et littératures anciennes) à Montpellier ou à Perpignan, ou à un master professionnel Métiers du livre et de l'édition à Montpellier. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du CAPLP ou du concours de professeur des Écoles.

### Résultats nationaux des concours externes du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Lettres modernes	843	1812	1362	843
Lettres classiques	145	108	81	63

**Parcours :**  
**Philosophie**

**Lieu :** Montpellier

**Présentation et objectifs**

Seule l'année de formation de Master 2 est proposée afin de compléter la formation nécessaire des fonctionnaires stagiaires.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M2 :** être fonctionnaire stagiaire.

**Composantes de formation**

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

**Responsable de parcours**

Luc Vincenti – [luc.vincenti@univ-montp3.fr](mailto:luc.vincenti@univ-montp3.fr)

**Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019**

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Philosophie	120	1056	270	120

DEVENIR  
ENSEIGNANT



### Parcours :

Éducation musicale

### Concours préparés :

CAPES / CAFEP Éducation musicale et chant choral

Lieu : Montpellier

### Présentation et objectifs

Le master MEEF Éducation musicale vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP d'éducation musicale et chant choral. À l'issue de cette formation l'étudiant doit être capable d'enseigner la musique dans le secondaire. La formation est constituée d'enseignements dans les domaines disciplinaire, interdisciplinaire, didactique et technologique (C2i2e et outils informatiques propres à la musique) et de mises en situation professionnelle.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Musicologie ou titre équivalent. Les étudiants venant d'une autre licence doivent bénéficier d'une formation musicale et musicologique équivalente à celle de la licence de Musicologie.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

Yvan Nommick – [yvan.nommick@univ-montp3.fr](mailto:yvan.nommick@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (musique et musicologie) ou à un master professionnel tel que le master « Direction artistique de projets culturels » de l'UPVM. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du concours de professeurs des écoles. D'autres débouchés possibles sont l'enseignement dans le cadre d'écoles de musique et les métiers de la médiation culturelle.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Musique	120	240	172	120

**Parcours :**  
**Allemand**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Allemand**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'allemand, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en allemand.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Andréa Chartier-Bunzel – [andrea.chartier-bunzel@univ-montp3.fr](mailto:andrea.chartier-bunzel@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en allemand en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Allemand	250	296	183	150

**Parcours :**  
**Anglais**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Anglais**

**Lieux :** Montpellier - Perpignan

**Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'anglais de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'anglais, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en anglais.

**Composantes de formation**

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

**Responsables de parcours**

Montpellier : Claire Omhovere – [claire.omhovere@univ-montp3.fr](mailto:claire.omhovere@univ-montp3.fr)

Perpignan : Olivier Simonin – [osimonin@gmail.com](mailto:osimonin@gmail.com)

**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en anglais en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Anglais.

**Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019**

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Anglais	832	2460	1418	832

**Parcours :**  
**Catalan**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Catalan**

**Lieu :** Perpignan

### Présentation et objectifs

Ce master prépare aux épreuves du CAPES de catalan et forme les futurs professeurs de catalan. L'étudiant consolide compétences linguistiques, savoirs culturels, expérience et pratique professionnelle, tant en catalan que dans la valence complémentaire choisie pour le concours : lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. La formation met l'accent sur la didactique de la langue et des DNL en catalan et ouvre aux métiers de l'enseignement du catalan, langue vivante et langue véhiculaire.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en Études Catalanes ou un titre équivalent.

### Composantes de formation

UPVD (IFCT)

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

Miriam Almarcha Paris – [almarcha@univ-perp.fr](mailto:almarcha@univ-perp.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en catalan en fin de S1. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche, le Master Professionnel Relations Transfrontalières ou le master MEEF Plurilingue Immersion (enseignement immersif privé) sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF.

Possibilité de se réorienter vers un concours CRPE spécial en langue régionale catalan (enseignement primaire) ou autres concours de même niveau. Possibilité de recrutement comme contractuel remplaçant de catalan et d'enseignant de DNL (histoire-géographie) en catalan.

La diversité de la formation et les compétences acquises autorisent des réorientations vers les métiers de l'enseignement primaire bilingue catalan et vers des spécialisations.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Catalan	2	11	4	2

**Parcours :**  
**Espagnol**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Espagnol**

**Lieux :** Montpellier - Perpignan

### Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs d'espagnol de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'espagnol, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en espagnol.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

Montpellier : Sylvie Thuret – [sylvie.thuret@univ-montp3.fr](mailto:sylvie.thuret@univ-montp3.fr)

Perpignan : Amélie Adde – [amelie.adde@univ-perp.fr](mailto:amelie.adde@univ-perp.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en espagnol en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétiariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Espagnol.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	<i>Nombre de postes en 2019</i>	<i>Présents aux concours</i>	<i>Nombre d'admissibles</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Espagnol	322	1578	724	322

**Parcours :**  
**Italien**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Italien**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs d'italien de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'italien, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en italien.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Sabina Ciminari – [sabina.ciminari@univ-montp3.fr](mailto:sabina.ciminari@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en italien en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Italien	16	259	43	16

**Parcours :**  
**Chinois**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Chinois**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs de chinois de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe de chinois, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en chinois.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Rachel Daveluy – [rachel.daveluy@univ-montp3.fr](mailto:rachel.daveluy@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en chinois en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Chinois	10	112	24	10

**Parcours :**  
**Occitan**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Occitan**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Ce master prépare aux épreuves du CAPES d'occitan-langue d'oc qui est en réalité bivalent puisque la seconde épreuve de l'écrit est une épreuve d'une autre discipline que le candidat choisit entre lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. Par conséquent, en plus de sa formation en occitan-langue d'oc, l'étudiant suit une formation correspondant à l'option choisie. La formation en occitan-langue d'oc permet de consolider les compétences linguistiques et les savoirs culturels en lien avec leur expérience professionnelle.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1 :** les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en occitan.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Laurent Alibert – [laurent.alibert@univ-montp3.fr](mailto:laurent.alibert@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en occitan en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Occitan	4	10	6	4

### Parcours :

**Sciences économiques et sociales**

### Concours préparés :

**CAPES / CAFEP SES**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Le master a pour vocation de former les futurs professeurs de sciences économiques et sociales des lycées. La formation est à la fois disciplinaire (préparation au concours et initiation à la recherche en économie, sociologie et sciences politiques), didactique et professionnelle. Le M1 est essentiellement consacré à la préparation des épreuves écrites et orales du CAPES SES. Le M2 prolonge et approfondit les enseignements dispensés en M1.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'économie, de sociologie, d'AES, de sciences politiques ou d'IEP ou diplômes équivalents.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre composante : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

### Responsable de parcours

Jean-Yves Leroux – [jean-yves.leroux@univ-montp3.fr](mailto:jean-yves.leroux@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M2, le master ayant un contenu professionnel mais également recherche, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat, en économie, sociologie ou sciences politiques. Ils ont la possibilité soit d'opter pour un autre concours de la Fonction publique (territoriale ou nationale), soit de postuler à des emplois de cadres du secteur privé dans les banques, les assurances ou encore le commerce (liste non exhaustive).

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
SES	117	669	249	117

**Parcours :**  
**Documentation**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Documentation**

**Lieu :** Montpellier

### Présentation et objectifs

Cette formation prépare au CAPES de documentation et au métier de professeur-documentaliste. Elle répond aux exigences du concours en proposant des enseignements théoriques consacrés, d'une part aux Sciences de l'Information et de la Communication, à l'épistémologie et l'histoire de la Documentation et d'autre part, à la connaissance du système éducatif, des pratiques professionnelles et des missions des professeurs-documentalistes. Les étudiants sont aussi préparés aux épreuves écrites et orales du concours et bénéficient de stages en établissements scolaires.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence avec des enseignements professionnels de documentation.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

M1 : Muriel Roche-Triaire – [muriel.roche-triaire@univ-montp3.fr](mailto:muriel.roche-triaire@univ-montp3.fr)

M2 : Hans Dillaerts – [hans.dillaerts@univ-montp3.fr](mailto:hans.dillaerts@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Passerelles existantes avec le master 1 Spécialité gestion de l'information et de la documentation et orientation possible vers un master 2 documentation professionnel ou recherche. Les étudiants après l'obtention de ce Master peuvent envisager une insertion professionnelle dans le secteur d'activité de l'information documentation : bibliothèques, centres et services de documentation en entreprise, dans les collectivités, dans les institutions.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Documentation	140	669	279	140

**Parcours :**  
**Histoire et Géographie**

**Concours préparés :**  
**CAPES / CAFEP Histoire et Géographie**

**Lieux :** Montpellier - Perpignan

### Présentation et objectifs

La formation est articulée sur les 4 semestres du cursus de master. L'année de M1 prépare spécifiquement au concours de recrutement national qu'est le CAPES. Les enseignements portent sur les 6 questions au programme du CAPES d'Histoire et Géographie (3 en Histoire, 3 en Géographie) et préparent aux épreuves écrites et orales spécifiques. Le M1 intègre par ailleurs 4 semaines de stage. Le M2 s'organise en formation alternée entre la mise en situation professionnelle dans un établissement scolaire (stage en responsabilité) et la formation dispensée dans un établissement d'enseignement supérieur.

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'histoire ou histoire de l'art et archéologie ou de Géographie et aménagement comportant une formation à la fois à la géographie et l'histoire du fait du caractère bi-valent du concours.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

Montpellier : Patrick Louvier – [patrick.louvier@univ-montp3.fr](mailto:patrick.louvier@univ-montp3.fr)

Perpignan : Nora Nafaa – [nora.nafaa@univ-perp.fr](mailto:nora.nafaa@univ-perp.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Pas de passerelle possible ni de réorientation possible vers un M2 Recherche ni l'inverse.

### Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Histoire et Géographie	542	2794	1099	542

**Parcours :**  
**Sciences et techniques médico-sociales**

**Concours préparés :**  
**CAPET / CAPLP STMS**

**Lieu :** Montpellier

### Présentation et objectifs

Ce parcours STMS s'adresse aux étudiants et professionnels issus des domaines sanitaires et sociaux se destinant à l'enseignement des Sciences Médico-Sociales.

Cet enseignement pluridisciplinaire s'exerce :

– **En Lycée Technologique pour le CAPET** : série du Baccalauréat ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) où les enseignants dispensent des cours théoriques et technologiques (communication écrite, professionnelle, planification...) et dans l'enseignement supérieur en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux), BTS ESF (Economie Sociale et Familiale), DE CESF (Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale) ;

– **En Lycée Professionnel pour le CAPLP** : CAP Petite Enfance, BEP et Baccalauréats Professionnels SPVL (Services de Proximité et Vie Locale), ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne). En complément des cours théoriques, les enseignants dispensent des cours de pratiques de soins aux personnes (puériculture, soins de nursing de malades et personnes âgées) et d'animation auprès de ces publics. Ils organisent et gèrent les stages (PFMP) et le contrôle continu certificatif (CCF).

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une commission sélectionnera les candidatures sur la base de critères publiés chaque année (diplôme, niveau des notes, préparation à cette formation, projet, investissement sanitaire, social ou éducatif, personnel ou professionnel...). Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Sciences Sanitaires et Sociales, de Sociologie, de Psychologie ou diplômes équivalents. Des diplômes d'Etat des secteurs sanitaires et sociaux ou médico-sociaux sont également acceptés si de niveau ou grade licence. Sinon, il faut présenter conjointement une demande de VAP, Validation des Acquis Professionnels, au SUFCO de l'Université.

### Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

Marie-Christine Courrouy Michel – [marie-christine.courrouy-michel@univ-montp3.fr](mailto:marie-christine.courrouy-michel@univ-montp3.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Une partie des enseignements disciplinaires est regroupée avec celles d'un master professionnel (mention GEAD, spécialité santé et territoires, ST, UPVM) débouchant sur des métiers variés de cadres dans les domaines sanitaires et sociaux et d'autres concours d'écoles supérieures ou de la fonction publique territoriale. Des passerelles existent déjà pour ce master ST avec d'autres diplômes supérieurs de travail social ou de cadre. Certaines UE du master MEEF associé sont donc validables pour ces diplômes.

### Résultats nationaux des concours externes session 2019

Sciences et Techniques Médico-Sociales	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPET	30	156	68	30
CAPLP	70	268	157	70

### Parcours :

**Éducation physique et sportive (EPS)**

### Concours préparés :

**CAPEPS / CAFEPS**

**Lieu : Montpellier**

### Présentation et objectifs

Le parcours MEEF EPS est le débouché naturel de la licence STAPS Éducation et Motricité qui permet aux étudiants dès la seconde année de Licence une spécialisation sur les métiers de l'enseignement. Il s'adresse donc à des étudiants disposant de bases théoriques solides et d'une expérience de terrain. (Les maquettes de licence incluent des stages en établissement durant chaque semestre de L2-L3).

### Conditions d'accès

**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence STAPS parcours Education et Motricité. Le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 75 en 2017 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires.

### Composantes de formation

UM (UFR STAPS)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription** : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsables de parcours

Déborah Nourrit – [deborah.nourrit@umontpellier.fr](mailto:deborah.nourrit@umontpellier.fr)

Master 1 : Éric Dreidemy – [eric.dreidemy@umontpellier.fr](mailto:eric.dreidemy@umontpellier.fr)

Master 2 : Déborah Nourrit – [deborah.nourrit@umontpellier.fr](mailto:deborah.nourrit@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Un certain nombre de formations permettent des réorientations à la sortie du M1 :

M1 MEEF parcours PE

M2 STAPS Activité Physique et Santé

M2 STAPS Sciences du mouvement Humain

M2 STAPS Sciences et techniques du Coaching Sportif

### Résultats nationaux du concours externe du CAPEPS session 2019

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPEPS	650	4220	1598	650



**Concours préparé :**  
**Concours de Conseiller principal d'Éducation**

**Lieu : Montpellier**

**Présentation et objectifs**

La spécialité s'adresse prioritairement aux étudiants visant la fonction de CPE, mais ouvre aussi plus largement des perspectives dans le champ de l'encadrement éducatif, de la médiation et du développement de projets liés à des politiques territoriales. La formation répond à la double exigence de maîtrise de connaissances théoriques et de professionnalisation.

**Conditions d'accès**

**Pour accéder au M1** : le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 31 en 2018 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires. Tout étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent peut candidater en M1 en vue de l'étude de son dossier. L'équipe pédagogique examine le cursus initial, la cohérence du projet de l'étudiant, et l'expérience acquise, en particulier dans le domaine éducatif. Le fait d'avoir déjà préparé et passé le concours CPE (a fortiori d'y avoir été admissible), et/ou d'avoir exercé en qualité d'assistant d'éducation sont pris en compte. S'agissant de la formation universitaire antérieure, les disciplines suivantes (au niveau d'une licence validée) sont considérées comme plus particulièrement adaptées (ordre décroissant) : sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, histoire, droit, lettres.

**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

**Responsables de parcours**

Geneviève Zoïa – [genevieve.zoia@umontpellier.fr](mailto:genevieve.zoia@umontpellier.fr)

Gérard Piquemal – [gerard.piquemal@umontpellier.fr](mailto:gerard.piquemal@umontpellier.fr)

**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Passerelles vers d'autres secteurs professionnels par le biais de concours d'entrée en formation ou de recrutement : éducation spécialisée, secteur social, emplois dans le cadre de la politique de la ville / champ éducatif, PJJ...

**Résultats nationaux session 2019**

	Nombre de postes en 2019	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CPE concours interne	70	1612	158	70
CPE concours externe	260	2815	544	260



**Parcours :****Éducation et pédagogie adaptées aux besoins éducatifs particuliers (EPABEP)****Lieux :** Montpellier - Nîmes**Présentation et objectifs**

Ce master vise deux objectifs : former les professionnels aux problématiques actuelles liées au handicap et aux méthodes éducatives adaptées aux publics à besoins éducatifs particuliers ; donner une culture plus scientifique, liée à la recherche dans ce domaine.

**Contenus de formation**

Le parcours offre des contenus de formation permettant aux enseignants de préparer aussi le CAPPEI – Certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive – (créée par décret du 10 février 2017). Il s'organise autour de connaissances et compétences générales (réglementation, évolutions des systèmes éducatifs français et européens, concepts fondamentaux, identité et responsabilité professionnelles) mais également spécifiques (expression de besoins, analyse des obstacles pédagogiques spécifiques, construction de projets éducatifs, de parcours adaptés, pratiques éducatives et pédagogiques personnalisées).

L'organisation de ce parcours prévoit une alternance entre le lieu d'exercice et la formation.

Elle comprend 6 semaines de formation en présentiel, répartie en deux périodes de 3 semaines par semestre (soit 12 semaines sur l'année). La validation du master peut s'envisager sur plusieurs années par la capitalisation des différentes UE.

**Conditions d'accès**

Ce parcours n'existe qu'au niveau M2. Deux modalités d'accès sont possibles : avoir un M1 en lien avec l'objet de ce master (décision de la commission pédagogique) ou sur validation d'acquis professionnels (VAP) pour les enseignants. Il est ouvert en formation continue à des enseignants titulaires du CAPASH ou du 2CASH.

**Composantes de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription :** [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**Responsable de parcours**Arnaud Vincent : [arnaud.vincent@ac-montpellier.fr](mailto:arnaud.vincent@ac-montpellier.fr)Monique Desq : [monique.desq@umontpellier.fr](mailto:monique.desq@umontpellier.fr)Sylvie Perez : [sylvie.perez@umontpellier.fr](mailto:sylvie.perez@umontpellier.fr)**Poursuites d'études et réorientation**

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification professionnelle pour les enseignants.

**Insertion professionnelle et autres débouchés**

Les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale peuvent présenter les concours des IRTS (éducateurs spécialisés).



## Parcours :

**Formation de formateurs dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (FEEF)**

**Lieu : Montpellier**

## Présentation et objectifs

Le parcours est conçu pour permettre l'accès à une qualification de niveau Master pour des professionnels chargés de la formation et plus particulièrement des enseignants des écoles, collèges, lycées, des personnels des services académiques **impliqués dans la formation ou l'accompagnement**, à temps plein ou à temps partiel. Il vise le développement des compétences professionnelles du formateur telles que déclinées dans le référentiel / Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015.

## Les contenus de formation

Les contenus de formation articulent les apports de la recherche dans les domaines suivants :

- Ingénierie de formation : conception, pilotage, réalisation, accompagnement et évaluation de formations ;
- Ingénierie pédagogique : connaissances disciplinaires, savoir-faire (inter)didactiques, développement de l'analyse des contenus et des objectifs d'enseignement/formation ;
- Analyse de l'activité : connaissances relatives au développement professionnel et à la professionnalité ; analyse des situations d'enseignement/formation au plus près de l'activité réelle ; gestes professionnels ; analyse des interactions langagières ;
- Écriture professionnelle : réalisation d'un mémoire à partir d'une problématique de formation, encadrée par un tuteur et partagée avec l'ensemble des étudiants au cours du séminaire de recherche.

Conçue pour être suivie sur deux années tout en maintenant une activité professionnelle, la formation repose sur trois dispositifs :

- Des cours regroupés sur une semaine, 3 fois dans l'année (7 unités d'enseignement) ;
- Un séminaire de recherche réparti sur l'ensemble de l'année (2 unités d'enseignement) ;
- Un suivi individualisé par un tuteur pour l'élaboration du mémoire.

Une plateforme numérique donne accès à différentes ressources : documents de cours, éléments bibliographiques, activités, dispositifs d'échanges.

La formation se déroule sur le site de Montpellier et un séminaire mémoire peut être suivi également à Nîmes.

## Conditions d'accès

Ce parcours, qui se décline en Master 2 uniquement, est accessible aux conditions suivantes : être titulaire d'un M1 ou d'un titre équivalent (BAC +4) et avoir une expérience professionnelle significative dans le domaine de la formation pour adultes. Toute candidature est examinée par une commission pédagogique, sur la base d'un dossier présentant une lettre de motivation et un CV. *L'entrée en M2 peut également faire l'objet d'une validation d'acquis professionnels sur présentation d'un dossier (VAP85).*

## Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)**

## Responsables de parcours

Yves Soulé – [yves.soule@umontpellier.fr](mailto:yves.soule@umontpellier.fr)

Béatrice Ley – [beatrice.ley@umontpellier.fr](mailto:beatrice.ley@umontpellier.fr)

## Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification de compétences professionnelles.



**Parcours :****Travail enseignant, relation éducative (TERE)****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Adossé à des travaux scientifiques portant : **a)** sur l'analyse de l'« activité » ou du « travail réel » d'enseignement-apprentissage, **b)** sur les publics et comportements scolaires et universitaires, et **c)** sur la relation éducative... ce parcours MEEF vise, dans un contexte en évolution, à contribuer à la construction et au développement de nouvelles professionnalités et identités professionnelles. Venant en complémentarité avec les approches disciplinaires et didactiques, dont celles développées dans le cadre des dispositifs de formation continue, il propose d'accompagner les professionnels de l'enseignement et de la relation éducative (premier, second degré et université) dans le développement de compétences transversales cruciales relatives à leur métier. Ceci au niveau individuel ou collectif, et dans une visée de renforcement des apprentissages de haut niveau et de l'épanouissement de tous les élèves et étudiants.

**Les contenus de formation**

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

- Des éclairages théoriques sur de nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés les enseignants (par exemple pour faire face à l'évolution des comportements scolaires des adolescents) ;
- Des entraînements à l'analyse réflexive à partir de l'explicitation d'expériences professionnelles vécues (groupe d'analyse de pratiques et vidéoformation) ;
- Une démarche de recherche (approches ethnographique, psycho-sociale, analyse de l'activité, analyse langagière) conduisant à l'élaboration d'un mémoire, à partir d'une pratique professionnelle théorisée, en lien avec les questions éducatives.

La formation, organisée sur 25 jours à raison d'un jour par semaine, est réalisable sur une ou deux années, par capitalisation des six Unités d'Enseignement. Une modalité à distance complète les apports et accompagne les productions attendues.

**Conditions d'accès**

Ce parcours débute en M2. L'accès en M2 est rendu possible par une validation d'acquis professionnels dans le cadre universitaire.

**Composantes de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)****Responsables de parcours**

Serge Leblanc – [serge.leblanc@umontpellier.fr](mailto:serge.leblanc@umontpellier.fr)

Monique Desq – [monique.desq@umontpellier.fr](mailto:monique.desq@umontpellier.fr)

**Poursuites d'études et réorientation**

Ce master s'inscrit dans une logique de formation tout au long de la vie.

La validation du master, lorsqu'il aura pris une orientation recherche affirmée, pourra se poursuivre par une inscription en thèse.

**Insertion professionnelle et autres débouchés**

Ce master vise à accueillir des professionnels de l'enseignement et de la relation éducative souhaitant réfléchir, ajuster, déployer leurs pratiques, et les faire évoluer en expérimentant des innovations. Outre les dynamiques locales auxquelles on constate qu'il contribue, il pourra, pour le lauréat, déboucher sur de nouvelles missions institutionnelles ou participer d'une dynamique générale le conduisant vers de nouvelles fonctions (par exemple de « conseil »).



## Parcours : Éducation, Santé, Environnement, Citoyenneté (ESEC)

Lieu : Montpellier

### Présentation et objectifs

Pour répondre à l'émergence des questions liées à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté (OGM, changement climatique, identité sexuelle, laïcité...), l'Éducation nationale montre une volonté de développer des éducations qui ont comme point commun d'éduquer à la responsabilité, à la pensée critique et à la compréhension de la complexité de ces questions. Le master ESEC propose d'aider les étudiants à aborder ces problèmes à partir d'études de cas qui permettent d'articuler savoirs disciplinaires et compétences psychosociales. Il permet également de disposer d'outils spécifiques pour évaluer l'efficacité de ces « éducations à » et de développer une culture épistémologique et une démarche éthique concernant ces questions socialement vives.

La formation proposée est en lien avec les travaux menés au LIRDEF dans le domaine de la didactique des « éducations à ».

Elle mobilisera en particulier les recherches portant sur :

- La complexité des objets d'enseignement et d'apprentissage ;
- Le repérage des valeurs véhiculées dans les processus étudiés ;
- La relation entre savoirs et dimension affective ;
- La didactique des questions scientifiques socialement vives (OGM, cellules souches embryonnaires, changement climatique, identité sexuelle...) ;
- Les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'une éducation à la responsabilité dans ces « éducations à ».

### Conditions d'accès

**Accès en M2** : ce parcours s'adresse à tout titulaire d'un Master 1 (ou niveau équivalent évalué par l'équipe pédagogique) ainsi qu'à des auditeurs libres dans une logique de coéducation.

### Composantes de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

**Inscription** : [www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)

### Responsable de parcours

France Arboix – [france.arboix@umontpellier.fr](mailto:france.arboix@umontpellier.fr)

### Poursuites d'études et réorientation

Ce parcours a un contenu professionnel basé sur la recherche. Les étudiants ont la possibilité de poursuivre en doctorat.

### Insertion professionnelle et autres débouchés

#### Étudiants en formation initiale

Le master permet de devenir animateur, formateur, conseiller ou chef de projet en éducation à la santé/environnement/ citoyenneté au sein d'associations, de collectivités territoriales et locales ou au sein d'entreprises.

#### Professionnels en formation continue ou reprise d'étude

Le master permet d'exercer des fonctions d'accompagnement au sein des institutions de l'Éducation nationale, en particulier celles du champ de la santé et du secteur médico-social. Le master vise à renforcer les compétences avec valorisation dans le cadre même de l'activité et d'évoluer vers des postes d'expertise ou de formation.



**Université de Montpellier****Faculté d'Éducation**

fde.umontpellier.fr  
04 67 61 83 00

**Carcassonne**

122 avenue du Général Leclerc  
11000 Carcassonne  
Contact scolarité : 04 68 11 37 90

**Mende**

12 avenue du Père Coudrin – BP 40  
48001 Mende Cedex  
Contact scolarité : 04 66 49 16 22

**Montpellier**

2 place Marcel Godechot – BP 4152  
34092 Montpellier Cedex 5  
Contact scolarité : 04 67 61 82 83

**Nîmes**

62 rue Vincent Faïta  
30000 Nîmes  
Contact scolarité : 04 66 62 84 75

**Perpignan**

3 avenue Alfred Sauvy  
66000 Perpignan  
Contact scolarité : 04 68 85 70 48

**Faculté des Sciences**

Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier Cedex 5  
www.sciences.edu.umontpellier.fr

Contact : Séverine Alarçon  
04 67 14 49 39

**UFR STAPS**

700 avenue du Pic St Loup  
34090 Montpellier  
www.staps.edu.umontpellier.fr

Contact :  
*Master 1* : S. Zordan  
04 11 75 90 32  
*Master 2* : M. J. Bayle  
04 11 75 90 40

**Université Paul Valéry Montpellier 3****UFR6 « Éducation et sciences en lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales »**

Route de Mende  
34199 Montpellier Cedex 5  
www.univ-montp3.fr

Responsable scolarité : Jeanne Orlay / 04 67 14 25 75

Gestionnaires pédagogiques :

Lettres et Arts : Catherine Lefèvre / 04 67 14 23 81

Langues et SHS : Cécile Monestier / 04 67 14 25 19

**Université de Perpignan**

Via Domitia  
52 avenue Paul Alduy  
66860 Perpignan Cedex 9  
www.univ-perp.fr

Contact :  
UFR LSH : Mme Caroline Bouic  
04 68 66 17 77

UFR SEE : C. Raymond  
04 30 19 23 07

**Unîmes**

Rue du Docteur Georges Salan  
30021 Nîmes Cedex 1  
www.unimes.fr

Contact : Alice-Hélène Pautard  
*Site Vauban* : 04 66 36 45 21

**Université Paul Valéry Montpellier 3**

Lettres classiques	UFR 1	J-F. Thomas	jean-francois.thomas@univ-montp3.fr
Lettres modernes	UFR 1	Catherine Nicolas	catherine.nicolas@univ-montp3.fr
Musique	UFR 1	Alice Pointeau	alice.pointeau@univ-montp3.fr
Philosophie	UFR 1	Sylvia Giocanti	sylvia.giocanti@univ-montp3.fr
Allemand	UFR 2	Katja Wimmer	katja.wimmer@univ-montp3.fr
Anglais	UFR 2	Luc Borot	luc.borot@univ-montp3.fr
Espagnol	UFR 2	Sophie Sarrazin	sophie.sarrazin@univ-montp3.fr
Italien	UFR 2	Sabina Ciminari	sabina.ciminari@univ-montp3.fr
Géographie	UFR 3	Camille Renaudin	camille.renaudin@univ-montp3.fr
Histoire	UFR 3	Thomas Granier	thomas.granier@univ-montp3.fr

**Université de Montpellier**

Mathématiques	FDS	Matthieu Hillairet	matthieu.hillairet@umontpellier.fr
Biologie	FDS	Thomas Silberfeld	thomas.silberfeld@umontpellier.fr
		Sylvain Coq	sylvain.coq@umontpellier.fr
Science de la Terre	FDS	Fleurice Parat	fleurice.parat@umontpellier.fr
		Fanny Garel	fanny-garel@umontpellier.fr

[www.reseau-inspe.fr](http://www.reseau-inspe.fr)



[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

**DEVENIR ENSEIGNANT**

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)



[www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)



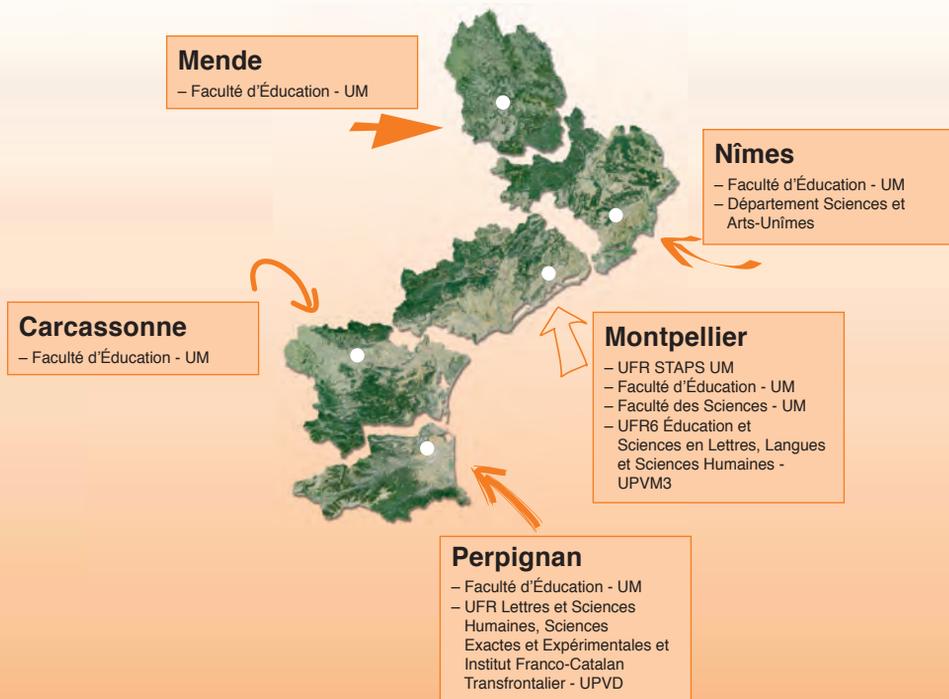
ASSURÉMENT HUMAIN

[www.maif.fr](http://www.maif.fr)



Pour plus d'infos sur les concours :

[www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)



**INSPE** Institut national supérieur du professorat et de l'éducation  
Académie de Montpellier

[www.espe-lr.fr](http://www.espe-lr.fr)  
qui devient  
[www.inspe-academiedemontpellier.fr](http://www.inspe-academiedemontpellier.fr)



**INSPE de l'académie de Montpellier**  
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

8 rue de l'École normale – 34197 Montpellier  
[inspe@umontpellier.fr](mailto:inspe@umontpellier.fr)

